

Département
Des ARDENNES

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
39
EFFECTIF LEGAL : 39

Certifié affiché à la porte de
la Maison de la
Communauté
Le 07.07.2026
Convocation faite
Le 23.06.2026

Délibération
N°2026-06-128

Affectation des résultats
de l'exercice 2025 au
Budget Primitif Annexe
GEMAPI 2026

ARRÊTÉ n° 2025-670 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 06.10.2025

EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 30 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, et le mardi trente juin à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2026, sous la présidence de Monsieur Mathieu SONNET, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT (à partir du point n°2026-06-111), Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, Mme Valérie D'AMARIO, M. Pascal GILLAUD, Mme Liliane PASSEFORT, M. Dominique BERNIER, Mme Magali CAPLET, M. Dominique HAMAIDE, Mme Angélique WAUTOT (à partir du point n°2026-06-115 au point n°2026-06-139), M. Gérard DELATTE, Mmes Jennifer PECHEUX (jusqu'au point n°2026-06-112 puis à partir du point n°2026-06-134), Carole AVRIL, MM. Claude WALLENDORFF, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Olivier DIEUDONNÉ, Mmes Priscillia MAZZA, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Mme Evelyne DEVOUGE-AUDART, M. Cédric JAGIELSKI, Mme Stéphanie CHACEL, M. Romain ZOLTOWLOS, Mme Carole ARIBI, M. Pierre JANI, MM. Christophe LEONARD, Jean-Pol DEVRESSE, Mmes Albane WASLET, Isabelle COQUET, M. Philippe RAVIART.

Absents excusés : MM. Richard CHRISMENT (jusqu'au point n°2026-06-110), Mmes Marielle SAXE, Angélique WAUTOT (excusée jusqu'au point n°2026-06-114, pouvoir à M. Gérard DELATTE à partir du point n°2026-06-140), Jennifer PECHEUX (pouvoir à M. Gérard DELATTE à partir du point n°2026-06-113 jusqu'au point n°2026-06-133), M. Raphaël SPYT (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), Mme Roseline MADDI (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), Mme Marion JACQUEMIN (pouvoir à M. Romain ZOLTOWLOS), M. Hacı-Durmus DEMIR.

Mme Evelyne DEVOUGE-AUDART, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désignée par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu la délibération n° 2026-06-127 du 30 juin 2026 approuvant le Compte Financier Unique du Budget Primitif Annexe GEMAPI 2025,

Considérant que le Compte Financier Unique 2025 du Budget Primitif Annexe GEMAPI laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 9 091 000,05 € ainsi qu'un déficit d'investissement de 482 772,93 €

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à la majorité :

Abstention : M. Christophe LEONARD

- * **décide** de reporter le déficit d'investissement en totalité, soit 482 772,93 €, au compte 001 « *déficit d'investissement reporté* » de la section d'investissement,
- * **décide** de reporter les restes à réaliser qu'il contient, soit 45 402,19 € en dépenses d'investissement, et 53 120,00 € en recettes d'investissement,
- * **décide** d'affecter 8 862 613,12 € au compte C/1068 « Excédent de fonctionnement capitalisés » de la section de fonctionnement,
- * **décide** de reporter l'excédent de fonctionnement, soit 228 386,93 € au compte 002 « *Excédent de fonctionnement reporté* » de la section de fonctionnement.

Pour extrait conforme

Le Président
Mathieu SONNET



Mathieu SONNET

Mathieu SONNET
2026.07.14 17:46:01 +0200
Ref:11402358-17216370-1-D
Signature numérique
le Président